

# L'ASSISTANTE SOCIALE DU PERSONNEL

L'assistante de service social, tenue au secret professionnel, est à l'écoute pour vous accompagner, vous orienter et vous conseiller, dans les difficultés de la vie personnelle ou professionnelle.



**DROITS**  
VIE PRIVÉE  
VIE AU TRAVAIL  
**HANDICAP**  
**SANTÉ**

Nom :

Coordonnées :

Jour de permanences :



<https://www.alpha-sierra.org>

## Pour qui ?

Les agents DGAC, Météo-France, ENAC, les contractuels, les ayants cause et les retraités.

## Pourquoi ?

Grâce à une connaissance des services et de l'organisation du travail, de par sa neutralité et de son expertise, elle favorise l'harmonisation entre la vie professionnelle et la vie personnelle dans plusieurs domaines.

**Sur le plan professionnel** : prévention, RPS, réorganisations, mutations, suivi des arrêts de travail, souffrance au travail...

**Sur le plan personnel** : problématiques familiales, financières, administratives, perte d'autonomie, accès aux droits, places en crèche...

**Référente handicap locale** : informations sur les droits, aménagement de poste de travail, accompagnement tout au long de la carrière...

**Travail pluridisciplinaire** (partenaires internes et externes) avec l'accord de l'agent.

Participation à la **réflexion collective** sur les questions sociales

**Contribution et expertise** au sein de diverses instances : FS, CSL, CLAS ...

## Où la rencontrer ?

Sur le lieu de travail (en présentiel ou distanciel) ou à domicile

